

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19 MARS 2007**

Présents :

Voir liste d'émargement

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration ouvre ses travaux à 17 heures 40. 21 présents (sur 29 membres), plus monsieur Lespès, Agent comptable et monsieur Prez, chef de cuisine contractuel, après autorisation du Conseil d'Administration.

- 1) Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 novembre 2007 à l'unanimité.
- 2) Monsieur l'Intendant présente une modification de l'état prévisionnel de la commande publique 2007 – Renouvellement de contrats (location de matériel ; maintenance, dératisation).
21 votants – Pour : 21 – Contre : 0 – Abstentions : 0
- 3) Monsieur l'Intendant demande aussi au Conseil d'Administration, l'autorisation pour le Chef d'Etablissement de signer une convention avec le département de Lot et Garonne, relative à l'achat d'équipements pédagogiques pour l'enseignement de la technologie (montant de 11 000 €).
21 votants – Pour : 21 – Contre : 0 – Absentions : 0
- 4) Monsieur Le Principal informe le Conseil d'Administration de travaux effectués récemment par la commande du Conseil Général.
 - Mise en place d'un rideau métallique pour empêcher le stationnement d'élèves dans un recoin difficile à surveiller (Bâtiment C).
 - Elévation du portail et de la clôture derrière la restauration.
 - Suppression du portail proche du gymnase (construction d'un muret et d'une clôture).
 - Canalisation derrière le bâtiment B.
- 5) Monsieur Le Principal informe le Conseil d'Administration des dates du Brevet Blanc les 28 et 29 mars et demande l'autorisation de faire un don à l'association ATEFAT pour Haïti d'une série de livres non utilisés (cf. document joint).
Approuvée à l'unanimité.
- 6) Préparation de la Rentrée 2007 pour le collège.
Après avoir rappelé les différentes étapes de la préparation de la Rentrée 2007 en collaboration avec les services de l'Inspection Académique, Monsieur Le Principal indique au Conseil d'Administration que les effectifs seront sensiblement identiques à

ceux de 2006 / 2007 (prévisions Inspection Académique : 617, prévisions établissement : 637) et que la structure comprendra, comme cette année, 24 divisions.

7 divisions en 6^{ème}
6 divisions en 5^{ème}
6 divisions en 4^{ème}
5 divisions en 3^{ème}

(soit une de plus en 4^{ème} et une de moins en 3^{ème})

La dotation globale horaire est de 712.5 heures, comprenant des moyens pour mettre en place une classe bilingue anglais – espagnol en 6^{ème} et l'option Découverte Professionnelle 3 heures.

Monsieur Le Principal présente la proposition de répartition avec les enseignements obligatoires et les heures disponibles pour le collège, dans le cadre du volet pédagogique du Projet d'Établissement. Il indique aussi les conséquences sur les postes d'enseignants (cf. document joint).

Madame Sorina, directrice de la SEGPA, présente à son tour le projet de répartition de la D. G. H. de la SEGPA.

Pour une structure identique à celle de l'an dernier (2 divisions par niveau), la SEGPA disposera de 256h dont 3h ARE (UNSS).

Les moyens propres de la SEGPA sont :

- 5 Professeurs des Ecoles dont 1 à 77.78% (soit 16h)
- 4 Professeurs de Lycée Professionnel
- 1 Professeur certifié d'EPS.

Compte tenu de la nouvelle circulaire du 29/08/06 redéfinissant la grille horaire de l'enseignement (davantage de langue, moins de technologie et d'enseignement professionnel), nous bénéficions de 16h supplémentaire de PE.

Nous introduisons un groupe d'espagnol au niveau de la 6^{ème} et de la 5^{ème}.

L'enseignement sera dispensé comme suit :

- PE : (5*21h) + 16h + 1 HSA => 122h
- PLP : 4*18h => 72h
- PLC EPS (1*20h) + 3h => 23h
- PLC Anglais => 21h
- PLC Espagnol => 5h
- PLC Technologie => 7h
- PLC Musique => 6h

Monsieur Milot, au nom du personnel enseignant et d'éducation, intervient pour remarquer que la Dotation Globale Horaire, pour un nombre équivalent d'élèves, avec deux options supplémentaires est en diminution par rapport à la précédente, et qu'elle est le reflet d'une politique d'éducation « au rabais », plus comptable qu'éducative. Il précise que cette observation est développée dans une motion (cf. document joint) qui est lue au Conseil d'Administration. Il fait également remarquer que l'option Découverte Professionnelle est prévue pour un horaire de trois heures alors que seules 2H30 de Latin peuvent être assurées en 3^{ème}. Il demande que le même horaire soit attribué aux deux options.

A l'issue de cette lecture et avant de procéder aux votes des répartitions, les représentants des parents d'élèves demandent une suspension de séance afin de se concerter.

Le premier vote concernant la répartition de la D. G. H. du collège donne le résultat suivant :

21 votants – Pour : 12 – Contre : 8 – Blanc : 1

La répartition est approuvée

Pour la SEGPA

21 votants – Pour : 12 – Contre : 8 – Blanc : 1

La répartition est approuvée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

Secrétaire de séance :

Président :

Madame P. DELBOS

Monsieur P. LABARBERE